

M10 - ESPACE D INITIATIVE LOCALE

Disciplines	Horaire élève	dont cours	dont TP/TD
Discipline du domaine	155		
Non affecté	31		
TOTAL	186	93	93

Présentation de la matière :

La matière M10 prend appui sur l'un des domaines technologiques suivants :

- Aménagement et valorisation des espaces
- Production agricole
- Transformation des produits alimentaires
- Services en milieu rural

Ce document donne le cadre général de la matière. Pour chacun des domaines, des annexes précisent la manière dont il convient d'aborder cet enseignement en tenant compte de ses spécificités.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Appréhender les réalités technologiques et sociales d'activité spécifique au domaine

L'objet support de cette matière est une activité du domaine concerné. Le stage collectif permet d'appréhender cette activité dans son territoire. Le stage individuel permettra à l'élève des acquisitions méthodologiques sur une étude approfondie dans le cadre d'un ou des E.I.L choisis par l'établissement.

A l'horaire disciplinaire s'ajoutent :

- Un stage collectif de 1 semaine
- 30 heures de pluridisciplinarité
- Un stage individuel : 5 semaines

Objectif 1 : L'activité dans son territoire

Identifier, observer et analyser une activité : production de biens ou de services dans un territoire

L'enseignement s'appuie sur un stage collectif pluridisciplinaire. Ce stage peut être fractionné si cela s'avère possible et pertinent en fonction de la progression pédagogique retenue par les enseignants.

L'activité support est située dans un territoire dont la définition et l'analyse font partie du travail à réaliser.

Compétences attendues :

- 1.1 - Identifier et caractériser une activité (sa place, son rôle) dans un territoire.
- 1.2 - Distinguer les composantes de l'activité : acteurs, pratiques, interactions.
- 1.3 - Découvrir les opérations techniques clés, liées à la conduite de l'activité.
- 1.4 - Repérer les relations avec les autres domaines technologiques.
- 1.5 - Formuler des éléments d'analyse.

Recommandations concernant la mise en œuvre de cet objectif à travers le stage

Le stage, encadré par les professeurs, permet une exploration de l'activité dans sa continuité, dans sa diversité et de repérer les différentes façons de faire. Il doit aboutir à l'émergence d'éléments de diagnostic et de questions.

Il est en particulier attendu une délimitation et une caractérisation pertinente du territoire.

Activités à prévoir : visites d'entreprises, d'organisations, rencontres d'acteurs clés du territoire ...

Une des modalités de valorisation du stage est le recueil et la restitution d'informations et de questions pour répondre aux besoins de l'objectif 2.

Objectif 2 : Logiques et déterminants des techniques mises en œuvre dans l'activité

A partir de l'analyse réalisée dans l'objectif 1, identifier et étudier les principales problématiques avec les préoccupations suivantes :

L'enseignement s'appuie sur les acquis et la synthèse du stage collectif. Il nécessite également l'introduction de connaissances spécifiques au domaine de façon à comprendre les logiques mises en œuvre.

Compétences attendues :

- 2.1 Mobiliser les connaissances nécessaires à la compréhension des techniques et des choix techniques réalisés
- 2.2 Mettre en évidence l'évolution, la diversité des pratiques et leur organisation à différentes échelles
- 2.3 Identifier les enjeux techniques, socio-économiques, environnementaux
- 2.4 Repérer les règles de décision

Recommandations

Il n'est pas demandé aux élèves de maîtriser une technique ni d'opérer des choix, mais d'être capable de présenter les principales techniques pouvant être mises en œuvre dans la conduite d'une activité : ***intérêts, principes, champ des possibles, logique, règles de décisions, enjeux.***

Les travaux sur les techniques peuvent s'appuyer sur les constats et questions dégagés lors du stage collectif.

Le stage individuel et le dossier technologique correspondant, seront l'occasion, pour l'apprenant d'approfondir les connaissances et les acquis de cet enseignement.

Objectif 3 : Comprendre les technologies en action

l'enseignement s'appuie sur des activités concrètes, la mise en œuvre de techniques : réalisation ou observation de gestes professionnels et d'opérations techniques caractéristiques du domaine considéré.

Compétences attendues :

- 3.1 Analyser des pratiques
- 3.2 Identifier leur logique
- 3.3 Considérer leur variabilité
- 3.4 Caractériser les technologies mobilisées

Recommandations

La mise en œuvre de techniques ou de gestes professionnels n'a pas pour visée de les maîtriser mais de les comprendre. Le savoir faire gestuel n'est pas exigible.

